



Paris le 24 mars 2019

Madame Hidalgo
Maire de Paris

Objet : Préavis de grève spécifique pour tous les agents de la direction des Constructions Publiques et de l'Architecture

Monsieur le directeur,

Nos organisations syndicales CGT, FO et FSU, déposent ce jour, par la présente, un préavis de grève spécifique concernant les agents cités en objet, pour le 1^{er} avril 2019 à 00h00 pouvant aller de 55 minutes à 24h00, reconductible.

En conséquence notre organisation syndicale dépose ce préavis de grève sur les revendications suivantes :

- l'arrêt des suppressions de postes, notamment les 17 prévues cette année à la DCPA
- pour des ratios promus promouvables à 100% : il ne faut pas que des milliers d'agents restent sans promotion !
- contre la mise en place de la RIFSEEP
- le maintien de nos 33 jours de congés, la défense de notre statut spécifique (en particulier le statut d'agent de maîtrise), et donc contre le projet de loi « transformation de la fonction publique », qui signifie : la suppression de 8 jours de congés annuels ; la remise en cause de notre statut en ouvrant les possibilités de privatisation ; la possibilité d'être suspendu 3 jours (et donc de perdre 10% de notre salaire) sans passer par le conseil de discipline.
- pour le retrait de la réforme des retraites, qui signifie que la retraite ne sera plus calculée sur les 6 derniers mois mais sur l'ensemble de la carrière ; qu'il n'y aura plus de montant de retraite garanti, mais que le gouvernement décidera chaque année du montant de la retraite ; qu'il n'y aura plus d'âge légal de départ à la retraite, mais que tout dépendra du budget de l'État et des décisions du gouvernement.

Mais également sur les cahiers revendicatifs joints :

- STEGC
- SALPA
- SAMO
- Ateliers STEGC

STEGC Bédier :

Nous, agents de la STEGC Bédier, réunis à l'initiative de la CGT ce mardi 19 février 2019, avons établi notre cahier revendicatif suivant :

1) Concernant le SED : a. Un poste de CE a disparu : nous demandons son rétablissement, et à ce que l'adjoint passe effectivement CE b. Nous demandons à ce que tous les responsables de secteurs passent ASE c. Nous demandons à ce que tous les ATP passent AM ainsi que les techniciens supérieur (en poste actuel) de manière à ce que tous les agents faisant la même fonction soient au même grade. d. Nous demandons à ce que l'adjointe

administrative passe SA 2) Nous demandons à ce que les techniciens supérieurs puissent toucher la prime du contrat d'objectif énergie. Nous demandons également que les formations habilitantes donnent lieu à des rémunérations supplémentaires : sujétions ou NBI par exemple 3) Nous demandons à ce que le repas du midi lors des formations GEFEN soit de nouveau remboursé, comme c'était le cas il y a quelques années. 4) Nous demandons à ce que les 8 jours de récupération soient rétablis, dans les mêmes conditions pour les générer et les utiliser qu'avant le 1er janvier 2018.

Nous désignons un collègue pour nous représenter.

Nous demandons à la direction de répondre positivement à nos revendications. Dans le cas contraire, nous discuterons des moyens d'obtenir satisfaction, y compris par la grève.

Nous nous adressons aux collègues d'autres services.

Nous avons discuté des projets au niveau de la Ville de Paris :

- de mise en place de la RIFSEEP pour la filière ouvrière et technique, qui est un pas de plus vers l'individualisation de la prime, vers une prime à la tête du client. Et la perte importante dans la nouvelle réforme supportée par le personnel ouvrier avec la non indexation des IAT PO et IAT1 PM sur le point d'indice, comme cela est aujourd'hui
- de la négociation des ratios promu-promouvables, trop faibles.

Nous avons également discuté des projets gouvernementaux :

- la réforme des retraites, qui vise à paupériser encore plus la population
- le projet de réforme de la fonction publique, qui va permettre de privatiser des pans entiers du service public, obligeant les fonctionnaires de ces services à contracter un contrat de droit privé avec le nouvel employeur ! Nous sommes directement concernés.

Aussi, nous nous adressons aux collègues des autres services de la DCPA, des autres services de la Ville :

- rassemblez-vous, établissez vos cahiers de revendication
- désignez des délégués vous représentant, afin de fédérer nos services, de fédérer nos forces, et de discuter collectivement des moyens à mettre en œuvre pour bloquer ces réformes, et pour gagner sur nos revendications.

SALPA :

Les agents de la SALPA, réunis ce lundi 18 mars, à l'initiative de la CGT, ont discuté :

- De la réforme de la fonction publique, qui signifie : la suppression de 8 jours de congés, la fin de la garantie de notre statut, la remise en cause de nos conditions de travail
- De la réforme des retraites, qui signifie que la retraite ne serait plus un dû, le montant ne serait plus garanti

Nous revendiquons le retrait de ces deux lois : il faut qu'elles soient abandonnées !

Mais également, des revendications propres au service :

- Que les deux postes vacants à la subdi Nord soient **pourvus**
- Le **rétablissement** des 8 jours de récup dans les mêmes conditions qu'avant le 1^{er} janvier 2018 ainsi que le **rétablissement** du jour de congé supplémentaire pour les mères de famille
- Que les nouvelles missions soient **explicitées** : que les fiches de poste soient **redéfinies**, et que les **recrutements** en conséquence soient effectués
- Le **remplacement** des scooters
- Le **rétablissement** d'une photocopieuse couleur
- L'**installation** de doubles écrans pour l'ensemble des agents qui le souhaitent
- Des **cours de langue des signes** pour accueillir un nouveau collègue
- Que tous ceux qui remplissent les conditions soient **promus**

Nous avons également pris connaissance de l'appel des agents de ménage de Bédier Est et Ouest, du jeudi 14 mars dernier. Nous avons décidé d'y répondre positivement, et de les rejoindre dans la grève et la manifestation le lundi 1^{er} avril prochain.

Nous invitons tous les agents, dans l'ensemble des services, à se réunir, à définir leurs revendications, et à se joindre à la grève le 1^{er} avril prochain.

Nous désignons un agent pour nous représenter.

SAMO :

Le 22 février après midi, les agents du SAMO se sont réunis avec leurs organisations syndicales CGT et UCP afin de discuter sur le service, son fonctionnement, les missions de chacun et les moyens donnés par l'administration pour les réaliser.

De cette libre discussion, les collègues en ont tiré leur cahier de revendications ci-dessous énumérées :

□ Le fonctionnement des promotions, leur rareté, l'opacité du processus n'est pas acceptable. L'agent n'a aucune information par les RH, aucune information lors de l'entretien de notation annuel sur l'échelon et la promotion possible. Les faisant-fonction officiels ou officieux ne bénéficient d'aucune promotion correspondant à leurs missions.

Les agents revendiquent une information par les RH de leur statut de promouvable, ou par le N+1 lors de l'entretien annuel de notation, et que tous ceux qui sont promouvables dans le service soient proposés et soutenus activement par la Direction lors des CAP. C'est une façon de revenir à une équité de traitement et de pallier les défauts d'un système imparfait.

□ Le système des primes est trop opaque : qui décide, dans quel calendrier, une négociation est-elle possible, à quel moment négocier, obtenir une explication sur la fourchette de variable, pourquoi ceci n'est à aucun moment expliqué, justifié ?

Des exemples de disparités homme/femmes sont relevés pour le même grade, le même échelon, la même charge de travail, des agents partageant ces informations en vue d'une équité de traitement.

La répartition de fin d'année du reliquat n'est pas acceptable en l'état, des primes qui baissent ou disparaissent sans anticipation, sans justification juste avant les fêtes de fin d'année.

Les agents revendiquent sur les primes une transparence totale, une anticipation, une négociation, et une justification par l'administration de ses choix, et un bilan global sur l'équité de traitement et une augmentation de l'enveloppe globale des primes, au vu de la charge de travail dans le service.

□ La DCPA a choisi de ne donner que 4 jours de récupération avec un calendrier préétabli, complexe ne correspondant que rarement au réel de la charge de travail, et ceci alors que d'autres directions ont gardé la possibilité de 8 jours de récup sans calendrier contraignant, pour tous.

Vu la charge de travail et les conditions dans lesquelles il s'effectue au SAMO et à la DCPA ce choix de la direction est incompréhensible et contre-productif : de plus il est source d'inégalité.

Les agents revendiquent le retour à 8 jours de récupération, pour tous, dans les mêmes conditions pour les générer et les utiliser qu'avant le 1er janvier 2018

□ Nous sommes dans les métiers du bâtiment, en contact permanent avec les entreprises du secteur, certains agents sont sur le terrain dès 7h et au bureau après 19h, cela fait partie du métier.

Les agents revendiquent de ne pas travailler gratuitement et que l'administration prennent en compte les pointages avant 8h et après 19h.

□ Les collègues constatant une charge de travail importante, en flux tendu, avec une ambivalence créée par le corps des IAAP, une ambivalence dans les métiers, une polyvalence qui n'aboutit pas au final à un bon fonctionnement des équipes projets, un concours IAAP supprimé alors que nombreux s'y préparaient :

Les agents revendiquent une réouverture du concours d'architecte voyer et du concours des IAAP afin de pourvoir aux postes vacants, et parallèlement une augmentation du nombre de place aux concours de technicien afin de compenser les réussites IAAP et voyers et ceci dans un but de bonne gestion RH.

□ Au vu des demandes d'études qui arrivent tous les jours en préparation de la prochaine mandature (35 études de crèches !), de la fin de mandature qui sera très chargé, des postes vacants en nombre, des fiches de postes mal définies,

Les agents revendiquent, afin de faire face à la charge de travail qui arrive, le recrutement immédiat sur les postes vacants suivants :

Secteur sport > 3 postes étude + 1 administratif

Secteur PEES > 2 opérationnels + 1 étude + 1 technicien

Secteur scolaire > 1 opérationnel + 1 étude + 1 administratif

Secteur culture > ½ opérationnel + ½ étude

Secteur transverse > 2 administratifs + 1 technique

Soit 15 postes.

Et la sortie des fiches de postes pour tous les postes du SAMO.

De plus :

Les agents demandent une information précise sur les stagiaires de 3° reçus régulièrement dans le service et dont personne ne connaît précisément les droits et devoirs, laissant chacun à sa propre responsabilité. Il faut une explication précise de la réglementation encadrant leur présence.

Les agents demandent des explications sur la suppression des impressions couleurs, sans information, sans logique, laissant l'agent découvrir cette perte de droit lors d'une impression, obligeant certains agents à imprimer à l'extérieur à leurs frais. Le SAMO est un service de production graphique, donc impression sans restrictions et impression couleur pour tous.

Des écrans de taille suffisante, des écrans doubles pour ceux qui en expriment la nécessité : la production graphique, et le visionnage de documents complexes obligent de disposer de moyens que l'administration doit fournir.

Des logiciels adéquats, pas la version gratuite (Autocad) qui ne fonctionnent pas, des licences en quantité suffisante (Photoshop, Acrobat Reader...) afin de fluidifier la production.

Des ordinateurs puissants capables de travailler sur le BIM qui s'annonce, alors qu'aujourd'hui les agents ne disposent que de portables de bureautique.

Et les problèmes bâtimentaires :

La réparation rapide des lumières qui ne fonctionnent pas obligeant les agents à travailler dans le noir, sujet récurrent que la DILT ne solutionne pas.

La réparation de la vitre fendue donnant sur l'extérieur.

Une gestion plus efficiente des températures des locaux.

La livraison comme promis (avant le déménagement !), de la salle de sport de Bédier ouest. De nouvelles mesures sur la qualité de l'air intérieur, la garantie du bon entretien du système de filtration d'air.

Les agents et leurs organisations syndicales demandent audience à la direction pour obtenir des réponses précises sur tous ces points.

Ateliers STEGC :

Les agents de la STEGC se sont réunis à l'initiative de la CGT ce lundi 11 février.

Ils ont défini leur cahier de revendications :

« Nous avons pris connaissance du projet de fiche de poste « technicien supérieur de maintenance en génie climatique ». Celle-ci ne nous convient pas. En effet, selon celle-ci :

- o Le technicien « intervient seul »
- o Elle ne garantit pas le maintien du montant des primes
- o Elle peut se traduire par un ralentissement dans le déroulement de carrière (un collègue indique que s'il passe maintenant TS, il perdra 30 € pour sa retraite)
- o Elle fusionne les spécialités chauffagiste et électricien

On apprend dans le même temps que le passage en technicien doit s'accompagner de la disparition de 20% des effectifs ! Cela va se traduire par une augmentation de la charge de travail, et par la dégradation de nos conditions de travail. Le passage en technicien supérieur s'apparente à faire disparaître la filière ouvrière, et à transférer les missions assumées par celle-ci au privé. C'est pour ces raisons que les agents rejettent cette fiche de poste. Les agents réclament :

- o La création d'une spécialité chauffagiste dans le corps d'agent de maîtrise, et le passage de tous les agents en agents de maîtrise, avec le maintien du montant des primes
- o L'arrêt des suppressions de postes (dans un service, on est passé de 22 agents à 15 !) - Depuis la suppression du service des fumistes il y a quelques années nous assumons le changement des filtres. Nous réclamons :
- o La retraite à 55 ans comme pour les fumistes
- o La reconnaissance de la maladie professionnelle
- o La prime d'insalubrité
- o De vraies protections (nous rappelons que la direction avait reconnu lors de la précédente audience que les masques n'étaient pas étanches !)

- Nous réclamons la NBI - On demande le passage des ATP2 en ATP1 ! Ratio promu-promouvable à 100% !

Sur cette base, nous avons élu une délégation, 2 agents pour la STEGC Nord et 2 agents pour la STEGC Sud.

Nous allons demander à être reçu en audience.

Nous préparons la grève pour gagner sur nos revendications.

Nous appelons tous les collègues à signer la pétition pour soutenir ce cahier de revendication. »

Ce préavis de grève oblige, comme la loi l'indique, l'exécutif parisien à nous recevoir. Compte tenu de l'importance des sujets traités, de l'impatience et de la mobilisation des agents, nous entendons, Madame la Maire de Paris, être reçus dans les délais les plus brefs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire de Paris, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour les syndicats signataires,

Le secrétaire général

Benjamin Gluckstein

Copies à : Monsieur Philippe Cauvin, directeur de la DCPA
Madame Catherine Gomez, responsable du BRS
Monsieur Jean-Paul Douglas, responsable des relations sociales DCPA
Madame Guislaine Lobry, responsable SRH DCPA